

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

Feuilleton du "Courrier du Canada."

14 MAI 1875.

POUR PARVENIR.

(Suite.)

XIII

RESTITUTION.

Parlez-nous d'un philosophe moraliste comme M. Richard. Au moins en voilà un qui ne voit rien ; absorbé par ses études de prédilection, il est bien loin de la vie réelle ; il n'a seulement pas remarqué, au bal de madame de Hautmanoir, un assidu de sa fille. Il se serait d'ailleurs bien gardé de reconnaître, dans ce jeune homme à la mise élégante, le propriétaire en blouse grise auquel il avait voulu donner un prix de vertu de vingt francs ; et pendant qu'il discutait avec M. Magnus sur une maxime de Confucius, sans pouvoir se mettre d'accord avec lui, il ne savait pas que le fils de Magnus était déjà en parfait accord avec sa petite Margot.

Paul ne pouvant, malgré toute son application, oublier les prétendus artifices de celle dont il croyait avoir à se plaindre, se figura que le petit mouchoir brodé qui restait en ses mains était une sorte de robe de Nessus qui lui jetait un sort ; il pensa que c'eût été un gage intéressant à conserver, si mademoiselle Margot ne s'était pas moquée de lui, mais qu'après la mystification dont il avait été l'innocente victime, il lui était bien permis de regarder ce chiffon comme un objet perdu et de le rapporter à domicile sans réclamer une récompense honnête. Et ce qui prouve bien qu'il ne voulait pas mettre le pied chez mademoiselle Margot, dont il savait maintenant l'adresse, c'est qu'il se trouva un matin à la porte de M. Richard, tenant le cordon de sonnette d'une main et le mouchoir de l'autre.

Il serait resté longtemps dans cette position, car la main qui tenait la sonnette lui disait qu'il allait peut-être voir la perfide Margot, ce qui lui faisait autant de peur que de plaisir ; et la main qui tenait le mouchoir lui disait qu'il allait perdre pour toujours ce souvenir qui lui avait été donné de si bon cœur par une charmante fille ; si bien qu'il regardait quelque fois la sonnette et plus souvent le petit mouchoir brodé, et il serait peut-être encore à la porte, s'il n'avait entendu derrière lui une voix qui lui demandait :

"Êtes-vous sûr d'avoir sonné, monsieur ? la sonnette est un peu dure." C'était Pierre Roland qui rentrait. En remontant chez lui, il avait trouvé Paul en méditation à la porte de son ami, et il s'amusa depuis deux minutes à observer son incertitude. "Je crois qu'on ne m'a pas entendu, dit Paul, qui aurait voulu être bien loin ; mais il n'y a peut-être personne, j'aime mieux revenir."

—Non, dit Roland, curieux de sa nature, M. Richard n'est jamais sorti à cette heure ; en tout cas, il y a du monde, ajouta-t-il en tirant légèrement le cordon, qui produisit un véritable carillon.

Ce bruit retentissant donna à Paul une palpitation, comme s'il avait eu le bourdon de Notre Dame dans les oreilles.

"N'avez-vous pas entendu déjà sonner ? dit Roland à madame Vernier, qui vient ouvrir aussitôt ; voilà monsieur qui attendait à la porte."

—J'avais sonné bien doucement, dit Paul assez confus, on ne m'aura pas entendu.

—Ah ! si monsieur avait sonné, dit madame Vernier, qui ne badinait pas avec son service, j'aurais bien entendu, ma cuisinière est à côté."

—Entrez donc dit Roland pris de pitié pour sa victime. Les deux arrivants furent introduits chez M. Richard, qui interrompit ses travaux pour les recevoir avec empressement. Il n'était plus temps de reculer. Une simple visite au père de mademoiselle Marguerite eût donné lieu à des interprétations que Paul trouvait de sa dignité d'éviter après les confidences de Maxime de Hautmanoir.

"Monsieur, dit-il, je ne sais si j'ai l'honneur d'être reconnu."

—Permettez, répondit Richard, il me semble que j'ai eu le plaisir de vous voir. Mais attendez, ne seriez-vous pas ce jeune mécanicien ? Ah ! j'y suis. Comme le costume change une figure ! c'est un beau trait, monsieur Roland, je vous l'ai raconté en arrivant ; vous savez..."

—Ne parlons pas de cela, dit Paul en l'interrompant ; c'est un bon ha-

sard et rien de plus, car une telle tentative ne réussit pas deux fois ; mais pardon, monsieur, vous m'avez chargé de demander à la station des Eglantines si on avait trouvé un mouchoir. Je ne sais si vous vous en souvenez. Eh bien, le chef de gare me l'a remis en passant ; mais je n'avais pas votre adresse ; tout d'un coup, chez madame de Hautmanoir, j'ai appris que vous demeuriez dans cette maison, et je m'em-

—Nous sommes vraiment charmés de cette occasion de vous revoir, interrompit Richard, et en effet, maintenant je me rappelle confusément vous avoir entrevu chez madame de Hautmanoir, mais je ne vous aurais pas reconnu. Ah ça vous n'êtes donc pas ouvrier mécanicien ?

—Je le suis quelquefois, par curiosité, dit Paul, mais...

—Entre donc, ma fille ! cria Richard à Margot, qui avait entr'ouvert la porte et qui se retirait en voyant son père en compagnie, entre donc ; c'est monsieur qui a la complaisance de te rapporter lui-même un mouchoir que tu as perdu depuis longtemps."

Margot était restée consternée en reconnaissant Paul Magnus installé familièrement avec Pierre Roland et son père.

"Un mouchoir ?" dit-elle en prenant machinalement l'objet que lui présentait son père, et en regardant Paul avec des yeux de reproche.

—On ne se doutait jamais combien il tient de choses dans la tête d'une jeune fille, en voyant combien ce front blanc tient peu de place entre les bandeaux soyeux qui le couronnent ; et pour tant, nous qui savons lire sur ce front innocent, voilà ce que nous y lisons :

"Il est venu, pensa-t-elle ; c'est que je ne lui suis pas indifférente, car il lui était facile de charger quelqu'un de ce méchant message. Il veut me rendre mon mouchoir, c'est pour me faire de la peine ; mais quel plaisir trouve-t-il à me faire de la peine ? c'est donc qu'il est fâché contre moi. Et s'il est fâché contre moi, c'est donc que nous étions amis ? car on ne se fâche que contre ses amis. Il m'aimait donc ?"

Voilà les conclusions de la jeune fille ; voilà le résultat qu'avait obtenu le sage Paul en ne voulant pas garder ce gage qu'il trouvait dangereux pour son cœur. De cette rupture éclatante, Margot faisait simplement une déclaration. Elle regarda attentivement le mouchoir dans tous les sens, examina la marque et les broderies.

[à suivre.]

L'épiscopat anglais tout entier vient d'envoyer une lettre collective aux évêques allemands et aux évêques suisses persécutés. Voici la traduction de ces deux documents :

Au Révérendissime archevêque de Cologne, primate d'Allemagne, le cardinal archevêque de Westminster et les évêques d'Angleterre.

Paix et salut dans le Seigneur. Monseigneur et très cher frère, confesseur de l'Eglise de Dieu,

Nous vous saluons avec la plus grande affection ainsi que les autres évêques vos frères qui sont en prison pour avoir défendu l'autorité et la liberté de l'Eglise. De tout cœur nous nous réjouissons avec vous et, par votre intermédiaire, avec les autres persécutés.

Nous avons lu avec une grande joie et nous approuvons la lettre que vous avez adressée au gouvernement impérial pour combattre les sophismes imaginés contre la dignité du concile et de tout l'épiscopat, et ce que nous y avons le plus admiré, c'est la noble protestation par laquelle vous revendiquez pour le Sacré Collège des cardinaux la pleine liberté de pouvoir élire le successeur de Saint-Pierre, attendu que l'exercice de ce droit pour les cardinaux doit être affranchi de toute contrainte, si petite qu'elle soit.

C'est pourquoi, très cher frère et seigneur, considérant que votre admirable lettre est d'une haute utilité pour l'Eglise et pour l'instruction comme pour l'édification des fidèles, nous, les évêques d'Angleterre, nous avons décrété que cette lettre devait être communiquée à notre clergé afin d'en donner lecture au peuple, à la messe solennelle. De la sorte, et selon notre vif désir, il apparaîtra à tous les fidèles et aux infidèles qui sont en Angleterre et dans les autres pays, que nous, vos frères, nous sommes avec vous de tout cœur, en parole et en fait.

Enfin, ne sachant en quelle manière, nous pourrions envoyer en sécurité notre salut fraternel aux autres évêques d'Allemagne, nous vous prions, Révérendissime Seigneur, de vouloir avec votre courtoisie et votre bienveillance fraternelle prendre des mesures pour que cette lettre soit communiquée aux autres évêques, vos frères.

† Henri-Edouard, cardinal de la sainte Eglise romaine, archevêque de Westminster ;

† Thomas G..., évêque de Newport ;

† Guillaume B..., évêque de Birmingham ;

† Jacques, évêque de Shrewsbury ;

† Guillaume, évêque de Plymouth ;

† Guillaume, évêque de Clifton ;

† François, évêque de Northampton ;

† Robert, évêque de Beverley ;

† Jacques, évêque de Hexham ;

† Jacques, évêque de Southwark ;

† Herbert, évêque de Salford ;

† Bernard, évêque de Liverpool ;

† Edouard, évêque de Nottingham ;

II

Aux évêques de l'Eglise catholique en Suisse qui combattent glorieusement pour la foi, le cardinal archevêque de Westminster et les évêques d'Angleterre,

Paix et salut dans le Seigneur. Vénérables et très chers frères,

Ne soyez pas surpris de l'épreuve terrible qui a commencé pour vous. Si Dieu vous a choisis de préférence aux autres, c'est afin que vous contribuiez à la paix, à la force et à la gloire de l'Eglise. Vous êtes pour nous un modèle de constance et votre conduite est pour notre fidélité l'exemple le plus encourageant. Ce n'est point contre des hérétiques ou des schismatiques attachés depuis longtemps à leur erreur que vous combattez, car depuis longtemps vos ennemis en Suisse ont complètement abandonné toute unité et toute vérité révélée.

Ceux qui vous persécutent sont les fils du monde et de son principe, et il est nécessaire qu'ils fassent les œuvres de leur père. Leur esprit pervers et leur cœur faussé s'efforcent de faire disparaître le nom de Jésus et de faire obstacle à son règne divin sur la terre. Ils veulent détrôner le roi de la gloire éternelle pour déifier l'Etat et adorer le Dieu César. Assurément le malheureux père de l'hérésie en Suisse, Calvin, pourrait à peine reconnaître les siens. Ce n'est pas sans raison qu'il ne reconnut pas à la liberté humaine son libre arbitre ; tous les calvinistes refusent ou s'efforcent d'enlever aux chrétiens toute liberté.

Ne vous troublez pas, très chers frères ; ce qui se passe ne peut servir qu'à faire resplendir davantage votre foi, et à faire briller beaucoup plus le zèle pour les âmes dont sont enflammés vos prêtres ; on est frappé du contraste qu'ils forment avec cette troupe d'apostats faillis, de simoniaques déjà privés, d'après les règles de l'Eglise de Dieu, de l'exercice de tout ministère pastoral et sacerdotal, qui soufflent et profanent les sanctuaires de la Suisse, grâce à la faveur et au bon plaisir du gouvernement. Leur odieuse perfidie rend plus manifeste au monde catholique votre foi vive et votre constante fidélité à Jésus-Christ et à son Vicair.

C'est pourquoi, vénérables Seigneurs et très chers frères, nous nous associons chaque jour par nos prières à votre sort glorieux et à vos persécutions ; nous prions le Seigneur de rendre la paix à votre illustre et très chère Eglise. Si au milieu de vos douleurs, l'amour de vos frères qui combattent avec vous de tout leur cœur, peut vous apporter quelque consolation, tenez pour certain que jamais nous ne manquerons en rien à cette partie de notre devoir, (Suivent les signatures rapportées plus haut.)

L'épiscopat de Bohême a adressé aux évêques d'Allemagne une adresse très énergique. L'épiscopat de Bohême déclare ajouter à l'antique formule : *Ubi Papa, ibi ecclesia*, le mot *salsgue*. On parle dans ce document de l'ennemi commun de l'Eglise et des peuples catholiques.

Lettres de Londres.

Londres, 12 avril.

S. Em. le cardinal Manning, de retour de Rome, est arrivé lundi à six heures du matin. L'éminent prélat avait choisi cette heure pour évi-

ter la foule qui n'aurait pas manqué de se trouver compacte s'il avait voyagé de jour. Le fait est d'autant plus à signaler que pendant toute la nuit du 4 au 5, le vent avait soufflé avec une violence inouïe, et que Son Eminence a dû avoir une traversée fort mauvaise. Mais le lendemain de son arrivée, les catholiques de Londres et même de toute l'Angleterre ont pu amplement se dédommager en se pressant dans les immenses salons de l'archevêché. Pendant près de trois heures les abords de la résidence du cardinal ont subi le mouvement constant d'un flux et d'un reflux de visiteurs empressés.

Dans le salon du milieu, le dos appuyé à une table, Son Eminence, revêtu du costume officiel de son rang, recevait les arrivants qui faisaient tour à tour leur génuflexion. Quand ce fut à mon tour de baiser son anneau, le prince de l'Eglise daigna me dire qu'il regretta vivement de n'avoir pu voir, à son passage à Paris, le courageux rédacteur en chef de l'Univers. Mais, arrivé à Paris le dimanche matin et reparti le soir même à 6 heures, il n'avait eu que le temps d'accomplir ses devoirs religieux. Son Eminence m'a prié de lui faire parvenir l'expression de ce désappointement, tâche dont je suis heureux de m'acquitter publiquement.

Après avoir présenté ses respectueux hommages à Son Eminence, chacun des invités passait dans les deux salons latéraux où se trouvaient les évêques d'Angleterre, formant le noyau de divers petits cercles plus ou moins animés. Je dois dire en passant que les salons de l'archevêché sont remarquables par leur noble simplicité. On y trouve, il est vrai, quelques toiles de prix, ainsi que des statues de sainteté, pour la plupart provenant de la succession du cardinal Wiseman, mais ces objets eux-mêmes font mieux ressortir la sévérité de l'ameublement. Sur la table centrale, chacun pouvait contempler et admirer le plan de la future cathédrale, ce que je pourrais appeler l'église de l'avenir, si je n'avais pour ma propre part une foi intime que le cardinal Manning pourra, avant de mourir, chanter le *Te Deum* dans l'abbaye de Westminster, et qui porte le titre, et qui fut si audacieusement ravie aux catholiques pour en faire une sorte de Panthéon national.

Sainte-Geneviève fut également transformée de la sorte et elle a été souillée par les cendres de Voltaire, de J.-J. Rousseau et de Mirabeau. Elle a revu de meilleurs jours ; pourquoi n'en serait-il pas de même de Westminster Abbey ?

Dans la réunion de mardi, Son Eminence était chez elle, mais vendredi elle daigna donner à la jeune Université catholique une nouvelle preuve de sympathie en venant présider son ouverture officielle.

A trois heures et demi de l'après-midi, les élèves et les professeurs avaient pris place sur les bancs de la chapelle. Dans le chœur se trouvaient réunis tous les chefs des missions de Londres et des environs au nombre de près de 200 ecclésiastiques tandis que dans le fond se groupaient debout pour la plupart, faute d'espace, les catholiques les plus distingués dont bon nombre font partie du Sénat. J'ai pu remarquer, entre autre, le duc de Norfolk, le marquis de Ripon, lord Petre, lord Denbigh, sir Georges Bowyer, etc.

A peine tout le monde avait-il pris place, que Son Eminence fit son entrée précédée de la croix et suivie de douze évêques, qui prirent place chacun sur des fauteuils disposés des deux côtés de l'Eglise, et le chœur des jeunes lévites, appartenant presque à tous à la petite école préparatoire de Monseigneur Capel et revêtus de surplis, entonna le *Veni Creator*, qui fut accompagné par une bonne partie des élèves de l'Université. Mgr Capel prit ensuite la parole et, en rendant hommage au zèle avec lequel les catholiques avaient accueilli l'œuvre nouvelle, il dit qu'il avait l'habitude de partager les joies et les douleurs de l'Eglise, ils avaient aujourd'hui grand sujet de se réjouir. L'éloquent orateur a rappelé la situation des catholiques en Angleterre, il y a trente ans, alors qu'il n'y avait pour eux ni instruction, ni école, et il a fait voir ce que le zèle et la charité avaient fait pour les pauvres, en ajoutant que le temps était venu de songer aux riches, et que cette Université était le couronnement de l'édifice.

Après ce discours, qui a duré environ une demi-heure, le cardinal Manning a donné la bénédiction du très Saint-Sacrement, et le cortège épiscopal s'est remis en route dans le mé-

me ordre qu'auparavant. On se rendit ensuite dans l'amphithéâtre de l'Université, où S. Em. prit place sur l'estrade au milieu des évêques, ayant en face de lui l'éloquent recteur entouré des professeurs, derrière lesquels étaient assis les élèves, tandis que le reste de la salle et la tribune étaient envahis par les curieux. Mgr. Capel lut alors l'adresse signée par tous les professeurs et les tuteurs.

Son Eminence remercia chaleureusement les signataires en disant que, pour lui, il n'avait pas désiré cette dignité, attendu qu'en général les honneurs étaient plus accablants qu'utiles. Il a rappelé qu'il y a dix années le Saint-Père, en lui conférant le pallium de saint-Augustin, lui avait dit : "Je ne suis pas saint Grégoire, mais j'ai les mêmes pouvoirs que lui." Le cardinal a ensuite rendu pleine justice aux efforts du recteur, qui a répondu modestement. On a ensuite visité l'Université dans tous ses détails, et l'on s'est séparé après avoir pris quelques rafraîchissements chez Mgr. Capel.

Pièce en 5 actes.

L'histoire du Français et de l'homme de lettres Venturini est fantastique. Le Français trouve quelque part, sur les bords du Tibre, ce noble inconnu, plein d'un zèle rare en France pour M. de Falloux, pour M. Cochin et pour lui ; il s'ensuit, nous ne savons pourquoi, un article plein d'injures grossières contre nous, qui s'introduit, nous ne savons comment, dans un journal romain considéré et jadis officiel. L'article arrive à Paris. Il est traduit et commenté par le Français en grande pompe, répété par l'Union de l'Ouest, colporté dans les cénacles catholiques libéraux et déclaré événement. M. Cochin est canonisé, M. de Falloux béatifié, le Français vénérable ; l'Univers, "vil détacteur", est mort. Tels sont les décrets de M. Venturini dans l'Observateur Romano "dont on connaît les relations avec le Vatican."—Premier acte.

Au nom des lois les plus saintes, l'Univers est sommé de reproduire l'article de l'Observateur. Le Français et l'Union de l'Ouest veulent absolument savoir ce que nous pensons du style de M. Venturini. M. l'abbé Morel, compris dans les "avis détecteurs", s'impatiente et menace de déférer au tribunal de l'Index sa Suite de la Roche-en-Brenil et l'Augustinus de M. de Falloux. L'Univers prend la chose moins au sérieux. Il opine qu'on s'abuse sur M. Venturini, que l'Observateur romain n'est pas du tout officiel, et qu'en somme son jugement ici n'a pas une importance dogmatique notablement supérieure à celle que pourrait avoir sur le même sujet un article de l'Observateur champenois. Feu et flammes du Français, qui trouve qu'un article remarqué par lui devrait obtenir plus de considération et exciter plus d'alarmes. L'Univers se rendort.—Second acte.

Huit jours se passent, l'affaire est immensément oubliée ; tout à coup elle se réveille. L'Observateur romain arrive et déclenche une péripétie. Il a lu l'article Venturini, il a lu celui de M. l'abbé Morel, il a lu le nôtre, et il a vu et saisi le serpent. De là un court mais complet désaveu. Un honnête homme qui saisit un serpent l'expulse et en fait part à ses amis mordus, en leur exprimant son regret du mal que le reptile a pu leur faire. Je ne savais pas que ce fut un serpent ni qu'il vous jouerait ce mauvais tour ; je l'ai chassé, et maintenant ma maison est sûre. Malgré l'accident, vous savez bien qu'elle n'a jamais cessé de vous être amie ! Quoi de plus simple ? Nous rions de l'aventure et nous la contons au Français. Nous le devons, ne fût-ce que par égard pour l'honorable journal romain.—Eh bien, et votre Venturini ? voilà donc qu'il n'est pas rédacteur de l'Observateur ? A votre tour, qu'en pensez-vous ? et que croyez-vous qu'il pèse ? etc. etc.—Troisième acte, tout entier comique ; la pièce semble finie.

Le Français se retourne comme il peut, c'est-à-dire fort mal. Ses raisonnements sont pleins d'incohérence. Il se flatte d'expliquer tout, mais n'est sûr de rien. Sa cravate blanche est désempesée, il lui échappe des paroles plus grosses qu'il ne sied à un homme sérieux ; il va jusqu'à nous accuser de calambredaines, mot tout à fait du style bas. Enfin, il conte, trop longuement, que le désaveu de l'innocent Venturini n'est qu'une feinte politesse arrachée au terreux que nous avons su lui inspirer ! Ceci est peut-être flatteur pour

nous, car enfin, à défaut de sentiments plus doux, il est encore assez beau d'inspirer la terreur. Le Français a souvent roulé les yeux sans pouvoir en arriver là ; mais à l'égard du journal romain, cette supposition est tout à fait impolie, et le Français se montre ici fort mal élevé.—Quatrième acte, tragi-comique. La pièce devrait être finie.

Elle ne l'est pas. Presque sans qu'on ait le temps de baisser le rideau, un autre numéro de l'Observateur arrive : apportant une note plus grave, plus courte et plus explicite que la première. Cette fois, Venturini à l'état de fantôme n'existe plus que pour tourmenter le Français. Ce n'est pas Venturini, c'est la conscience vengeresse. Le Français n'ose plus reproduire le journal romain ; il se borne à l'analyser, mais avec quels frémissements, avec quelles contorsions de douleur, avec quelle rage, avec quel désespoir ! O Venturini que j'aimais tant ! O Venturini que je ne verrai plus ! O Venturini dont j'ai peut-être voulu trop me servir ! O misérables Romains qui avez peur de l'Univers ! Oh ! oh ! oh ! —Cinquième acte. La pièce finit dans ces cris et dans ces larmes.

Telle est l'histoire du Français et de Venturini, auteur d'un article dans l'Observateur romano, "dont on connaît les relations avec le Vatican." Elle prouve qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir jeté par terre. Excusez les fautes de l'auteur.

LOUIS VEUILLLOT.

Echos du Vatican.

Lorsque la junte liquidatrice des biens de l'Eglise prit possession du couvent des Pères Dominicains de Ste. Marie sur Minerve, le prieur du collège de St. Thomas d'Aquin, établi dans ce couvent fit une protestation réservant les droits de ce collège, fondé en 1580 par l'espagnol Solano qui fut évêque de Cusco au Pérou.

Le prieur déclarait dans sa protestation que le collège de St. Thomas, en tant que fondation étrangère, ne tombait pas sous la loi d'annexion des biens de l'Eglise. Il y a, en effet, dans cette loi un article qui déclare exemptes de l'annexion, les fondations étrangères. La junte ne tint aucun compte de la protestation et le R. P. prieur dut faire appel aux tribunaux.

Avant-hier, la cour de Rome a prononcé sa sentence et a déclaré que le collège de St. Thomas annexé par la junte est de bonne prise.

Le même sort est sans doute réservé au collège de St. Bonaventura, fondé par Sixte Quint dans le couvent des Pères conventuels sur la place des Saints-Apôtres.

La pieuse Congrégation des filles de St. Joseph fera célébrer les 15, 16 et 17 avril un triduum dans l'église de St. André della Valle en préparation à la fête du patronage de St. Joseph pour obtenir par son intercession la prolongation des jours du Souverain Pontife.

Ainsi que je vous l'ai annoncé, hier, 13 a eu lieu dans la chapelle du Séminaire Français un service solennel pour le repos de l'âme du R. P. Freyd, ancien supérieur de cette maison. Rien ne manquait pour relever la pompe et l'éclat de la cérémonie. Mgr de Cabrière, évêque de Montpellier, célébrait la messe pontificale ; une assistance nombreuse et choisie, se pressait dans la chapelle du Séminaire. C'était dans les rangs du clergé ; Mgr Howard archevêque, le R. P. François Régis, procureur général des Trappistes, nos seigneurs les évêques de Versailles et de Perpignan, nos seigneurs Allard de Ségur, de Rayneval, Bianchi, Termoz, Boscredon, Janault, le R. P. Captier, M. Larné, les RR. PP. Dominicains, le R. P. Cardella, recteur du Collège Romain, etc. On remarquait aussi parmi les fidèles des hommes distingués, tels que M. Deschamps de Beaulieu, consul de France, M. le duc de Galles et M. le comte de Basterot.

Entre la messe pontificale et l'absoute Mgr Nardi a prononcé l'oraison funèbre. Le discours avait deux parties : la première donnait l'histoire de la vie du cher défunt, et la seconde développait les deux vertus principales qui en furent le plus bel ornement et le plus grand mérite, la charité et l'humilité. "Je m'abstiens de résumer cet éloquent morceau oratoire, me réservant de le reproduire en tout, ou en partie, dans les colonnes du Journal de Florence assuré que je suis qu'il sera lu avec le plus grand intérêt." Après une dernière prière chacun

se retire, emportant le parfum céleste des vertus dont on venait d'entendre un juste éloge, et le cœur plein du double sentiment de la tristesse, des regrets et de la douce confiance d'avoir au ciel un protecteur de plus.

CANADA. QUEBEC, 14 MAI 1875.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

FEUILLETON.—Pour parvenir. Lettre collective. Lettres de Londres. Pièce en 5 actes. Echos du Vatican.

La fin.

C'est avec un profond dégoût que nous lisons dans l'Événement de mercredi :

A PROPOS D'UNE VIEILLE QUESTION.

« Nous savons qu'il est temps de ne plus parler de Manitoba. Le public en a assez et commence à haïr lorsqu'on ouvre la bouche sur Riel et la ferme sur Lépine. Il est fixé sur les Méts, encore plus fixé sur ceux qui parodient dans la politique avec ces campagnes. Aussitôt qu'il les voit paraître, il ferme le journal ou passe à autre chose. Cette comédie n'a plus d'intérêt ni de secret pour lui. »

Et quels sont les acteurs de cette comédie ? Puisque la scène est terminée, et que le rideau va tomber, enregistrons les noms des acteurs de la comédie. Entr' autres, il y a monsieur l'archevêque Taché, qui a parcouru des milliers de lieues pour venir au secours de sa patrie, et protéger son peuple ; monsieur l'archevêque de Québec et nos Seigneurs les évêques, qui ont tous signé une requête demandant une amnistie complète ; la presque totalité du clergé catholique qui a aussi signé des requêtes dans ce sens ; enfin la province de Québec presque entière.

Et pendant que les organes et les chefs rouges reprochaient si amèrement aux conservateurs de n'avoir pas accordé l'amnistie, que faisaient-ils ? Ils jouaient la comédie !

Et quand MM. Mackenzie, Blake et Wood offraient \$5,000 pour la tête de Riel, que faisaient-ils ? Ils jouaient la comédie !

L'amnistie implique des questions de droit des gens, de justice, d'honneur, d'accomplissement de promesses solennelles. Qu'est-ce que tout cela ? De la comédie !

La vie de plusieurs citoyens était en jeu. Il s'agissait aussi des droits acquis par ceux qui avaient défendu le drapeau britannique. Qu'est-ce que cela ? De la comédie !

Ce qui nous étonne après cela, c'est que l'Événement conspire des étonnés.

L'Événement ajoute qu'il va dire un dernier mot. Il est mieux fait de s'en tenir là. Son dernier mot est le complément, la sanction des honneurs recueillis de ses chefs.

« Les journaux de la nuance du Nouveau-Monde avaient conçu un bien modesto projet : c'était celui d'amener le gouvernement impérial, le Gouverneur Général, et le Parlement fédéral à proclamer que l'exécution de Scott avait été un acte légitime et que Riel et Lépine étaient des héros pour y avoir pris part. Naturellement, le gouvernement impérial, le Gouverneur Général et le Parlement ont refusé d'adopter cette manière de voir. Il est permis de croire que l'exécution était un acte condamnable et que, sans punir avec trop de rigueur les coupables, on ne devait pas du moins laisser la faute impunie. »

« Cette manière d'apprécier la décision de Lépine est aussi celle que les journaux libéraux de cette Province, particulièrement le Bien-Public, ont exprimée et adoptée. Le Nouveau-Monde, auquel nous empruntons, ces lignes, pourra ajouter que l'Événement a été plus loin encore que le Bien-Public. En fait d'injures à une victime française et catholique du fanatisme, l'Événement entend ne pas être dépassé. »

« Le Globe parle de l'opportunité de fermer la pénitencier de St. Vincent de Paul et de s'en tenir à celui de Kingston. Nous protestons de toutes nos forces contre cette nouvelle spoliation qu'on médite contre nous. »

M. Middlemis appelle en garantie les ex-ministres locaux dans la poursuite des Tanneries. Elle est forte celle-là. M. Irvine est aussi lui appelé en garantie. Ceci suit dit pour information au Chronicle.

L'Événement, journal très catholique, refuse de dire ce qu'il pense des immunités personnelles ecclésiastiques. Nous espérons pourtant que le confrère « libéral en politique et catholique en religion » profiterait de sa bonne veine religieuse pour nous prêter main-forte, et nous aider à propager la doctrine de l'Eglise sur cette question si importante.

Chronicle.

Le rédacteur du Chronicle a été amené à la barre de la Chambre pour avoir écrit ce qui était faux, et a été réprimandé en conséquence. Cette punition ne l'a pas corrigé. Nous le citons aujourd'hui à la barre de l'opinion publique. Il se rira de la dernière comme il a feint de se moquer de la première. Qu'importe ! l'opinion se fera sur son compte.

Le Chronicle s'exprime comme suit à notre adresse :

« Ils (le Nouveau-Monde, le Courrier etc.) dénoncent tous ceux qui osent différer d'avec eux sur les points suivants : (résumé) vous désapprouvez M. Dandereau au sujet des Tanneries—donc vous êtes athée et excommunié. »

« Vous désapprouvez les journalistes conservateurs qui font de jolies fortunes grâce à la complaisance des ministres—donc vous êtes un libéral condamné par l'Eglise, un voltairien, un libre-penseur, une personne entièrement abominable. »

Et ainsi de suite. Cela donne une idée du genre.

Notre réponse est celle-ci. Le Chronicle, en écrivant ces lignes, a affirmé ce qu'il fait être faux. Jamais le Courrier du Canada ni aucun journal conservateur n'a écrit de telles choses, ni rien du genre ou en approchant. Nous le sommons en conséquence de prouver.

Coincidence remarquable : dès qu'un journal se fait libéral, il ne se soutient plus que par le mensonge.

Nous dirons en quelques mots ce que nous avons écrit au sujet des Tanneries. Nous avons blâmé la transaction ; avec le gouvernement de Boucherville nous avons demandé une enquête ; avec les journaux rouges, nous avons constaté la fermeté du gouvernement actuel dans la poursuite de l'enquête ; avec la Chambre nous avons cru que l'enquête ne justifiait pas l'accusation de corruption portée contre quelques ex-ministres. Puis nous avons pensé que M. Irvine devait, avec ses confrères, partager toute la responsabilité de l'échange ; nous avons censuré sa conduite vis-à-vis ses collègues ; nous y avons vu la trahison de celui qui veut noyer les autres pour se sauver.

Si le Chronicle continue à travestir les faits, à nous prêter des écrits qui n'existent pas, il achèvera de se perdre dans l'opinion publique et voilà tout. Car il fait erreur s'il croit que ses écrits sont pris pour vérité d'évangile par les siens. Il y a longtemps que nos concitoyens anglais ont pris le parti de juger par eux-mêmes, et de n'accepter les écrits politiques de la feuille commerciale que sous bénéfice d'inventaire.

Que le Chronicle vetuille bien ne pas oublier que nous le sommons de prouver son avancé.

« Le Globe ne trouve rien de surprenant dans la décision de Lépine de refuser le pardon conditionnel. Ce journal trouve que le prisonnier mérité n'est pas trop mal dans son cachot ; il est bien nourri, bien soigné, et n'a rien à faire. »

« Cette manière d'apprécier la décision de Lépine est aussi celle que les journaux libéraux de cette Province, particulièrement le Bien-Public, ont exprimée et adoptée. »

« Le Nouveau-Monde, auquel nous empruntons, ces lignes, pourra ajouter que l'Événement a été plus loin encore que le Bien-Public. En fait d'injures à une victime française et catholique du fanatisme, l'Événement entend ne pas être dépassé. »

« Le Globe parle de l'opportunité de fermer la pénitencier de St. Vincent de Paul et de s'en tenir à celui de Kingston. Nous protestons de toutes nos forces contre cette nouvelle spoliation qu'on médite contre nous. »

M. Middlemis appelle en garantie les ex-ministres locaux dans la poursuite des Tanneries. Elle est forte celle-là. M. Irvine est aussi lui appelé en garantie. Ceci suit dit pour information au Chronicle.

Causerie politique.

« La doctrine de la suprématie du corps social nous opposons celle de la suprématie de l'Eglise sur l'Etat. »

« La suprématie de l'Eglise sur l'Etat se présume par l'origine des deux pouvoirs, s'affirme par la fin des deux sociétés et par la limite de leurs attributions. »

« Tout pouvoir vient de Dieu : Non est enim potestas nisi à Deo. »

« Jésus-Christ lui-même l'a affirmé en disant à Pilate : « Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi si le ne vous eût donné d'en haut. » Mais dans cette prophanie, il y a un mot différent pour les deux sociétés. Le pouvoir spirituel est plus

immédiatement sous le contrôle divin. Jésus choisit lui-même St. Pierre : « Tu es Petrus et... » et dans les successeurs de St. Pierre les chefs d'une Eglise dont la constitution a toujours été la même. Il est encore en rapports immédiats et continus avec cette Eglise. C'est lui-même qui parle par la bouche du pape infallible.

« Le pouvoir temporel vient également de Dieu, mais ici c'est par l'intermédiaire des moyens humains. L'homme choisit les différentes formes de gouvernement et les dépositaires de l'autorité, mais Dieu tient son cœur, guide son choix vers un pouvoir juste et bon, quand il le mérite, ou le châtie en l'aveuglant, quand il est coupable. La parole des rois de la terre est sujette à erreur, toujours leur autorité vacille et leurs décrets les plus justes sont loin d'être immuables. »

« L'ange dans le ciel n'a d'autres lois que celles qui émanent directement de l'infinie justice ; dans le Paradis terrestre pas d'autres lois que celles données par le Créateur même. C'est le péché qui a nécessité l'Etat, sans lui l'autorité spirituelle seule eût suffi à la conduite des hommes. En instituant la société civile ; Dieu a demandé à l'homme de s'armer pour s'ajouter à son œuvre et faciliter les célestes destinées. »

« Ainsi, si les deux pouvoirs peuvent remonter jusqu'à Dieu, la société religieuse en émane plus directement et doit avoir la suprématie en vertu de son origine plus noble, plus immédiate. »

« Toute société a une fin, la société commerciale a pour fin la spéculation, la société ouvrière, la régulation des prix, etc., etc. Le but de la société civile, c'est de donner aux hommes la paix, l'ordre et la sécurité ; la fin de la société religieuse est de conduire l'homme à la félicité éternelle. Si la fin d'une société est subordonnée à une fin supérieure, cette société même sera subordonnée à cette fin supérieure. Ainsi les sociétés mercantiles, les bureaux de commerce, les corporations ouvrières, les académies scientifiques seront subordonnées à la société civile, obligés d'obéir à ses lois et de ne pas nuire à son but. La société religieuse a pour fin l'éternité, la société civile à une fin temporelle : « Ut quietam et tranquillam vitam agamus. » Cette dernière sera donc subordonnée à la précédente de toute la distance qu'il y a du temps à l'éternité. »

« Dans ces grands pèlerinages qui s'organisent, tous les ans en France, pour visiter au temps pascal les endroits qui furent le théâtre des souffrances de l'Homme-Dieu, il est nécessaire d'établir des règlements pour l'ordre, la sécurité et le confort des pèlerins. La société civile, c'est l'éphémère organisation du pèlerinage de l'homme vers l'éternité. Elle doit tout rapporter à ce but, soumettre toute sa législation à cette fin. Si le pouvoir civil a la glorieuse autorité, il ne doit se servir qu'en conformité avec les intentions de son divin instituteur ; il doit respecter, amour et suggestion au pouvoir spirituel auprès duquel tout le reste n'est que fumée, mensonge et vanité. »

« Inutile d'ajouter que cette manière de penser est conforme aux traditions de la foi. L'histoire d'Israël la confirme à chaque pas et, sous la nouvelle loi, Charlemagne en est la manifestation la plus éclatante. Ce grand homme qui, par la sagesse de sa politique et par le bonheur de ses armes, avait étendu sa puissance sur une partie de l'Europe ne voulut tenir le sceptre impérial que du chef de la chrétienté. Ayant reçu la couronne de Léon III, le peuple l'acclama en ces termes : « Salut et gloire à Charles, le grand et pacifique empereur des Romains, couronné par la volonté de Dieu. »

« La société scientifique est dans l'Etat, subordonnée à ses lois, n'a sur ses membres qu'un certain nombre d'attributions fort limitées. Ceux-ci agissent plus souvent comme citoyens que comme membres de leur société, qui n'est elle-même qu'une subdivision arbitraire n'existant et n'agissant que par le bon vouloir de l'Etat. L'Etat, à son tour, n'est qu'une division de l'humanité, soumis à un certain nombre de lois générales dont le maintien intéresse chaque peuple, chaque nation. Delà ces congrès internationaux pour le maintien de la paix, pour décider les questions des droits entre belligérants, les armes, prohibées, l'organisation de corps neutres de secours aux blessés etc., De là dérive également la fausseté de la doctrine de non-intervention par laquelle l'Europe Napoléonienne est tombée dans un abîme d'erreurs, que le sang seul pourra combler. »

« L'Etat rentre donc dans l'humanité qui elle-même n'est qu'une fraction de l'Eglise trine comme son créateur ; Eglise militante, Eglise souffrante, Eglise triomphante. Donc, en définitive, la société scientifique est dans l'Etat, l'Etat dans l'humanité, l'humanité dans l'Eglise, la subordination remontant de l'inférieur au supérieur. Dieu lui-même est le premier anneau de cette chaîne brillante qui se résout en une vaste unité, caractère de la vérité. »

« Deux objections se présentent : 1° « Si se forme une association de charpentiers, chacun des membres aura à remplir les devoirs de sa religion, mais il n'entrera dans l'esprit de personne que l'association elle-même doive s'occuper du Christ comme but principal. La société civile est dans le même rapport vis-à-vis l'Eglise. »

« Les corporations sont obligées de se soumettre au Christ en ce que aucune de leurs lois ne devra être en contradiction avec ses préceptes ; ce sera là leur genre de soumission. Du reste, la comparaison d'une association particulière avec la société civile cloche à tous les points de vue. La société civile prend l'homme à sa naissance, s'en occupe à son mariage et jusque par de là la tombe, l'association ne prend que l'homme fait, que dans quelques instants, par la la et lui laisse amplement pour satisfaire à ses droits civils et à ses droits religieux. Remarquons, en passant, à la gloire de notre nationalité, que nos sociétés particulières ont, au fort souvent l'heureuse idée de sanctionner leur soumission à l'Eglise, par le choix d'un patron, et par une fête religieuse annuelle ; Union St. Joseph, Société Ste. Cécile, etc., etc. »

« Objection : « La suprématie de l'Eglise sur l'Etat ne peut s'affirmer que dans les

pays catholiques. » A ce sujet nous répétons ce que nous avons déjà eu occasion de dire. Si, vu notre position, le pouvoir ne peut être que chrétien mais non catholique, il ne s'en suit pas que les hommes de notre nationalité soient exempts, pour leur part de leurs devoirs vis-à-vis l'Eglise. Comme représentants de l'idée catholique, ils sont astreints à croire à ses dogmes, à s'y soumettre et à faire valoir ses droits dans la mesure de leur force. »

« Voyez en quels termes Isaïe menace non-seulement les rois mais encore les puissants qui oublient les devoirs attachés à leur état. « Ecoutez-moi, rois de la terre, prêtez-vous des oreilles dociles ; vous tous qui régissez les multitudes et qui vous complaisez à vous voir à la tête d'un peuple nombreux ; puisque c'est Dieu qui vous a donné l'autorité, et que votre puissance ne vient que du Très-Haut, il interrogera un jour toutes vos œuvres et soumettra au scrutin le plus sévère même toutes vos pensées. Et s'il vous surprend, ministres infidèles de son royaume, ayant mal gouverné, ayant déserté les voies de la justice, ayant marché contre ses volontés, il vous apparaîtra lorsque vous vous y attendez le moins sous l'aspect le plus menaçant et le plus terrible. Malheur à ceux qui se trouvent placés à la tête des autres, le plus dur jugement leur est réservé ! Le petit trouvera de l'indulgence au tribunal de Dieu. Mais les puissants seront punissamment punis ; car ni la personnalité obscure ni l'oubli, ni la grandeur, quelle qu'elle soit, ne lui impose et seul auteur du grand et du petit, il prend un égal soin de tous ; mais le supplice qui attend les forts n'en sera que plus fort. »

« Qu'on nous permette encore une citation qu'il serait facile d'appliquer aux circonstances présentes : « Malheureuse Jérusalem, tes princes infidèles à leur devoir, se sont fait les compagnons de voleurs ; ils n'aiment tous que les dons et ne cherchent qu'à multiplier les impôts. Ils ne se soucient pas de faire droit au pupille, et la cause de la veuve n'a pas accès à leur tribunal. Mais malheur à eux parce qu'ils ont fait des lois iniques, et, fait inscrire l'injustice dans leurs codes. O princes insensés ! que ferez-vous donc le jour où Dieu ira vous visiter et que la calamité viendra de loin tomber sur vous pour vous écraser ? » (Isaïe.)

« LA SUPRÉMATIE DE L'EGLISE SUR L'ETAT C'EST LA GARANTIE DE LA LIBERTÉ. »

« La liberté bien entendue c'est le pouvoir de faire le bien sans gêne, ni entraves. Elle découle de la force d'une autorité assise sur la justice. La liberté suppose l'ordre ; l'ordre en politique c'est le respect aux autorités légitimes, sujets soumis à l'Etat, Etat soumis à l'Eglise. L'Etat, le pouvoir craint la réaction et gêne les manifestations de la liberté. Si le chef de l'Etat est en révolte contre son Dieu, il méconnaît son autorité supérieure, et la révolte chez ses subordonnés est une conséquence qui le menace. Dans la crainte que la lumière ne soit fatale à son autorité, il baillonne la presse et la liberté de la parole. Par l'oreille de sa police, il voudra entendre tout ce qui se passe dans l'Etat et jusque dans les secrets de la famille. Il enverra ses gendarmes faire la patrouille autour des monastères et jusque dans les humbles assemblées de la St. Vincent de Paul. »

« Si, au contraire, c'est au nom de Dieu qu'il s'offre au respect de ses sujets, la force morale plus puissante que celle des armes vient à son secours. Il aura moins à craindre de sujets auxquels il enseignera par son exemple la soumission et pourra relâcher ces lions de fer dont le Césarisme moderne aime à écraser ses subordonnés. »

« On confond bien souvent la licence avec la liberté. La licence, c'est le pouvoir de faire le mal sans l'obstacle de la loi. Bien loin d'être la liberté, la licence pour les uns c'est la servitude pour les autres. La licence des masses organisée en système, c'est le despotisme le plus sanguinaire et le plus tyrannique. »

« La liberté, la vraie liberté a été apportée au monde par le Christ. L'égalité de l'homme devant Dieu a été la source d'où ont découlé toutes les libertés modernes : abolition de l'esclavage, égalité de l'homme devant la loi, abolition de la tyrannie du chef de famille, la femme réintégrée dans ses droits. »

« Liberté ! Liberté ! Quel mal depuis un siècle n'a-t-on pas fait en ton nom ? C'est en prétendant te servir qu'on a rempli les prisons du consistoire, que le couteau de la guillotine a abattu tant de têtes, qu'une famille royale était à la conciergerie tandis qu'un Robespierre était sur les pavés ! C'est en ton nom que les Canibales de la terreur mangeaient les coquelottes des ci-devant et buvaient le sang de leurs victimes. »

« Liberté ! Liberté ! C'est en ton honneur que l'Italie s'est transformée en une terre de brigands, que s'est formée la Commune de Paris, que les compagnons des Rochefort et des Félix Pyat versaient le pétrole en flammes sur les monuments de cette reine des cités ! C'est à ta voix mal interprétée que l'Espagne cascade ajouta l'Espagne de révolution en révolution ! Liberté ! Liberté ! C'est en se prosternant devant toi que, sur notre continent, on a été les fers de quatre millions de nègres pour les imposer à dix millions de blancs et que, parmi nous, on veut mettre le baillon à tes plus ardents défenseurs ! » (à suivre)

« Une ineffabilité. »

« Le Chronicle ne peut plus écrire deux mots en politique sans commettre des bourdes dont un enfant rougirait. Nous allons citer en entier, pour le punir, un de ses entrefilets. »

« Le Courrier du Canada se demande « qu'allons-nous ? » Sous les circonstances actuelles, quand le Courrier prête sa haute influence au parti de l'échange de terrains, et qu'il offre tous les obstacles à la réforme, nous devons observer que dans un sens la question est justement posée et que dans un autre sens elle est très injudicieuse. Le Courrier et ses lecteurs comprendront facilement le pourquoi des deux sens. »

« Disons d'abord que le titre ou al-

lons-nous était emprunté au National. Si le Chronicle avait lu notre article, il eût compris cela à la première ligne de notre article. »

« Le Chronicle prête son influence à M. Irvine, le procureur-général du cabinet qui a fait l'échange. Nous prétons la nôtre au cabinet de Boucherville dont pas un ministre ne faisait partie de l'administration qui a fait l'échange. N'est-ce pas alors le Chronicle qui commet la faute qu'il nous reproche ? »

« S'il est permis au Chronicle de déléguer un ex-ministre responsable de l'échange, pourquoi nous serait-il défendu d'appuyer ceux qui n'ont rien eu à faire avec l'échange ? »

« M. Irvine a résigné sans s'occuper de faire annuler l'échange. Le parti conservateur a été plus loyal, et il a fait tout en son pouvoir pour remédier à l'inaction de M. Irvine. Le Chronicle et ses lecteurs comprendront facilement qui a le plus raison. »

« Le Chronicle nous obligerait en disant à quelles réformes nous nous opposons. Le règne de M. Irvine a duré 7 ans. Le Chronicle l'a comblé d'éloges. Mais M. Irvine n'est pas plus tôt sorti du pouvoir, que le Chronicle parle de réformes à faire. Ne voit-il pas qu'il soufflette celui qu'il veut flatter ? »

« Que le Chronicle dise au moins de quelles réformes il s'agit. Qu'il n'oublie pas les certificats d'honnêteté et de bonne foi que M. Irvine a décernés à l'hon. M. Ouimet et à la plupart de ses ex-collègues, certificats confirmés par le verdict de la chambre. »

« Nous défions le Chronicle de donner in extenso notre réponse comme nous avons donné son attaque. Nous parions cent contre un qu'il évitera soigneusement la question, et qu'il nous fera dire de nouveau le contraire de ce que nous aurons dit. N'importe ! Nous renseignerons là dessus le public sérieux, et le Chronicle ne fera du mal qu'à lui-même. »

« Un lever. »

« En arrivant au pouvoir, si notre mémoire est fidèle, M. Mackenzie fit une franche déclaration de démocratie. Nous n'accepterons pas de titres de l'Angleterre, dit-il. Bravo ! cria la presse rouge. »

« Mais l'appétit vient en mangeant. M. Mackenzie commence à tirer du grand. Le voilà qui donne des levers ! Et dans quelle circonstance encore ! quand il vient répondre comme témoin, et presque incriminé, dans l'affaire des chinois ! »

« Nous ne sommes pas opposés aux levers, aux cérémonies officielles de courtoisie, aux titres, etc. Dans le monde, il y a nécessairement des grands et des petits. Les petits doivent respect aux grands, et les grands doivent protection aux petits. Sous ce rapport, la société est comme la famille. Il faut une tête et des bras. »

« Mais ce qui nous amuse, c'est de voir les libéraux, démocrates en principe, donner le démenti à leurs théories. Un chef conservateur qui donnerait un lever ! Quelle absurde chose aux yeux des démocrates avec leur égalité des enfants du peuple ! Mais un chef libéral a bien le droit de poser en grand, puisqu'il se moque des grands et des titres ! »

« On aura beau faire, il y aura toujours des grands et des petits. M. Mackenzie est là pour le prouver. Il est devenu grand par les siens, et les siens vont lui présenter leurs hommages. C'est leur roi à eux. Il y a des rois partout et de bien des espèces. »

« Si M. Mackenzie vient à Québec, il tiendra sans doute un lever. Cela pose et donne du prestige. On a beau être démocrate, on ne trouve pas méchantes les démonstrations aristocrates qui nous font dominer la foule. Les libéraux de Québec iraient au lever, et profiteraient de l'occasion pour remercier M. Mackenzie de nous avoir privés du collège militaire. »

« La Minerve fait une charge superbe à l'occasion du lever Mackenzie. Elle y intercale les couplets suivants, sur l'air de La Fille de Madame Angot : Jadis Cartier régnait en maître Et nous l'appelions un tyran. Et sa place, nous voulions mettre Fournier, qu'on disait plus coulant. Mais celui-ci trop débonnaire, Nous fait bien d'autres embarras ; De Mackenzie, il fait l'affaire ; Il suit mais ne commande pas, Le Grit nous mène et nous ramène, C'était pas la peine, c'était pas la peine, Non, pas la peine, assurément, D'échanger de gouvernement. »

« A ruiner notre Province Cartwright se promet des succès. Pour gonfler son budget trop mince Il veut vider tous nos goussets. Les choses les plus nécessaires Subissent les plus lourds impôts, Pauvres épiciers, mes confrères, Que dites-vous des droits nouveaux ? Cartwright nous a mis à la gêne, C'était pas la peine, c'était pas la peine, Non pas la peine, assurément, D'échanger de gouvernement. »

« Continuons la citation : Le coup d'œil est splendide, féérique. « Il fait beau voir tant de démocrates en bas de saie, » dit du haut du trône, le faucheur M. Fournier. Mais silence, la cérémonie du baisemain commence. D'abord c'est l'ordre très illustre des Puff qui s'avance. Ils

sont tous chevaliers, barons ou vicomtes. De même que Napoléon connaissait la plupart de ses soldats, de même M. Mackenzie connaît tous ses « feaux » aimés barons. Bonjour mon Rodolphe, dit-il, à M. Laflamme qui, incliné, lui baise respectueusement la main. Comment vas-tu Amable dit-il à M. Jetté, qui inuite M. Laflamme ? Puis on entend les mêmes compliments adressés à Félix, à Maurice. Tous paraissent baisier avec volupté cette main qui distribue des faveurs et la fortune. En ce moment le silence est complet. Pour tout bruit, on entend les baisers retentissants sur le docteur de M. Mackenzie. Mais ici se présente un incident. M. Thibeau s'avance. M. Mackenzie ne le connaît pas ; on le lui présente. Ho ! dit le chef ! I heard of Mr. Pithédan. Celui-ci, furieux, recule et refuse de s'incliner. Mais qu'est-ce qu'il y a dit Rodolphe : « Comment, croyez-vous que je vais baisier la main d'un homme qui m'appelle Petit bedeau ? Je veux que le diable soit un cheval si j'y consens ! » On s'explique. M. Mackenzie déclare qu'un anglais ne peut pas prononcer son nom autrement. Tout le monde trouve la chose charmante et M. Marchand qui a le monopole des calembours idiots dit que ça le fait puffer de rire !

« Après cet incident, le menu fretin de la démocratie arrive. Il y en a de partout. Ici c'est Sam MacDonald, Mathew-Ryan, O'Farrell, de Québec ; là Brousseau, de Sorel, (Baptiste) Beausoleil, (Cléophas) David, la rédaction du National et du Bien Public. Il faut voir comme tout ce monde là à l'échine souple, tous capables d'être lisseurs de la verge Noire. Beausoleil, il va sans dire, attire tous les yeux. Un témoin oculaire dit : « Beausoleil en culotte courte et en bas de soie, ça vaut voir Naples et mourir ! C'est superbe, je ne vous dis que ça ! »

« M. Jodoin avance au baisier de main. Comme il est riche et qu'il paie largement en temps d'élection, M. Mackenzie le dispense de la genuflexion. Il lui présente sa main, en ajoutant That will do Joe. Douine. Enfin la cérémonie tire à sa fin, David et les autres y ont passé. Il ne resta plus que Beausoleil et Brousseau. Alors Mackenzie s'écrit : toi Cléophas, me baisier la main, toi Baptiste kiss my hand, never, never ! Jamais, jamais, je ne puis m'y résoudre. La toile tombe. »

« Bailonnement de la presse. »

« Nous lisons dans le Globe : « La tentative de M. le juge Torrance d'empêcher de publier aucun rapport des procédés de la Cour qu'il préside, touchant le procès de la transaction du canal Lachine, est certainement une contravention audacieuse à la liberté de la presse. Il est essentiel aux procédés judiciaires qu'ils soient publiés, et déclarer qu'une chose qui peut être entendue de tout le monde, ne sera pas enregistrée et publiée serait violer l'un des principes les plus précieux de l'administration de la justice britannique. Commenter un sujet sub-judice, essayer d'influencer la cour ou le jury, mériteraient peut-être l'intervention judiciaire ; bien que, même alors, il n'y a que des cas extraordinaires où cette intervention serait opportune ; mais annuler l'influence salutaire de l'opinion publique, en empêchant les rapporteurs de remplir leurs fonctions, est une chose qui ne peut être facilement tolérée. Aucun juge d'Ontario ne penserait à agir ainsi, et nous nous trompons beaucoup si le juge Torrance ne trouve pas nécessaire de révoquer sa décision si peu sage et, nous l'espérons hâtive. »

« Nous concourons dans ces remarques. Si la cour était présidée par un jury qui put lire les commentaires de la presse, alors la question d'opportunité pourrait se soulever. Mais la cour qui décidera entre les Chinois est présidée par un juge. Si le juge craint d'être influencé par les remarques de la presse, qu'il ne les lise pas. »

« Mais il y a plus : c'est la publication de l'enquête même que le savant juge n'aime pas. Il ne veut pas que le public sache ce que les témoins disent, ce que tout le monde entend dans une cour nécessairement publique. Nous croyons qu'il a tort. Il a le pouvoir d'empêcher les rapporteurs de prendre des notes en cour, mais il a tort de se servir de ce pouvoir. C'est priver le public de renseignements que le public a intérêt à recevoir. »

« L'espace nous manque pour faire plus de commentaires. Nous nous contenterons de dire que l'application du principe posé par M. le juge Torrance dans bien des cas servirait de rempart à la fraude qui, en faisant durer les procédures, cachait ses méfaits des années durant. »

« Nous pouvons ajouter que la presse entière proteste contre la décision arbitraire du juge Torrance. »

« Ceux qui ont intérêt à vivre encore quelque temps sont requis de ne plus passer en face de la maison No 26, rue Ste. Famille, car cette maison menace de s'écrouler sous son poids. »

« Le Canada musical. »

« Revue artistique et littéraire, paraissant le premier de chaque mois. Un morceau de musique accompagné chaque numéro. (2^e année. Nouvelle série, No. 1.) A. J. Boucher, éditeur propriétaire, Montréal, No 252 rue Notre-Dame. »

« Tel est le frontispice d'une nouvelle publication périodique que nous avons reçue et qui, comme son nom l'indique, s'occupera de musique au point de vue artistique, M. Boucher, son rédacteur, nous paraît à la hau-

leur de la tâche qu'il entreprend, et nous lui souhaitons tous le succès que ses talents et son énergie lui méritent.—abonnement \$1.00.

NOUVELLES D'EUROPE.

(par le câble Transatlantique.)

Londres, 13 mai. Des dépêches de Welbourne annoncent que la ville de Sidney et ses environs ont été ravagés par de grandes pluies et des inondations.

Le Post maintient que d'après les dernières rumeurs de guerre, l'Allemagne, alarmée de la rapidité de la réorganisation militaire de la France, avait arrangé tout pour marcher contre cette dernière, mais le danger paraît éloigné pour le moment.

Madrid, 13 mai. On annonce officiellement que le Trésorier a payé à Caleb Cushing \$35,000 pour le dernier versement de l'indemnité du Virginien.

Rome, 13 mai. Les pèlerins de Mayence se sont rendus auprès du Pape aujourd'hui et l'ont félicité à l'occasion du 83ème anniversaire du jour de sa naissance.

Le Saint-Père a répondu avec bienveillance à leurs félicitations et a loué le clergé allemand et l'a exhorté à être ferme.

L'anniversaire de la naissance du Pape a été célébrée avec des réjouissances extraordinaires. Députations, lettres et félicitations sont arrivées en grand nombre durant tout le jour.

Doze pontifes antérieurs ont atteint l'âge de 84 ans, Pio Nono, seul, dépasse les années de St. Pierre.

Le marquis de Sackpool a été nommé secrétaire chambelland.

Londres 13 mai. Une dépêche venant d'être reçue de Penzance mande qu'un steamer de Liverpool est échoué à Brechar, une des îles Scilly.

Un brouillard épais est répandu sur l'atmosphère.

Un bateau de sauvetage a été envoyé vers le navire.

Londres 13 mai. Douze cadavres des victimes du désastre du Schiller ont été embaumés et seront transportés à New-York.

FAITS DIVERS.

ARRIVÉS.—Leurs grands frères les évêques de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe, l'honorable James Ferrier, son honneur le juge Loranger et M. le principal Dawson, sont à Québec.

ARRIVÉE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.—Son Excellence le Gouverneur-Général, le comte de Dufferin accompagné de Lady Dufferin et de sa suite sont arrivés à Québec mercredi soir à sept heures; les nobles voyageurs sont descendus à l'hôtel St. Louis où ils resteront jusqu'à samedi.

Comme nous l'avons déjà annoncé, Son Excellence part pour l'Europe samedi matin à bord du Polynesian.

EXAMEN.—Avant-hier avait lieu à Montréal l'examen pour ceux qui se destinent à l'art d'Esculape. Nous apprenons avec plaisir que les messieurs dont les noms suivent, ont été admis, après avoir subi un sévère examen et répondu sans hésitation aux questions les plus difficiles et les plus embarrassantes:

Charles Couture, St. Bernard (Dorchester); Eugène Bédard et Joseph Langlois, Lotbinière; F. X. Gosse, St. Charles, John J. Cawley, Etats-Unis; Emile Sirois, St. André (Kamouraska); Charles N. Gauvreau, Québec; A. E. Fleury, Lotbinière.

Notre félicitations et nos souhaits de succès aux nouveaux étudiants.

LE NAPOLEON III.—Bientôt on aura terminé les réparations du steamer du gouvernement, le Napoléon III, qui a passé l'hiver dans un dock du palais. Il quittera ses quartiers d'hiver et ira prendre la position de phare flottant, dans le bas du fleuve.

CONCOURS D'ÉPELLATION.—Mercredi soir, malgré la pluie et les mauvais chemins, l'élite de la société québécoise se rendait aux salles du Patronage, pour assister à un concours d'épellation donné par l'Union Commerciale.

M. l'abbé Lagacé, principal de l'École-Normale, présidait la séance, et MM. les professeurs Cloutier et Léonard avaient été désignés comme juges. On y remarquait aussi M. le Grand Vicaire Hamel et le Rév. M. A. Papineau.

Au moment de commencer la lutte, on comptait 16 concurrents et après un mauvais quart d'heure, pour ceux qui s'étaient chargés d'épeler les mots les plus difficiles et les plus rares, il n'en restait plus que deux qui n'avaient pas fait naufrage. Ce fut là le moment solennel. On leur donna à épeler le mot "apophthegme". M. Lippens, l'un des deux qui restaient estropia légèrement le mot en l'épélant tandis que son redoutable adversaire, M. Gingras, président de l'Union Commerciale, s'en tira vainqueur.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

ble, la construction des travaux de l'élargissement des canaux du St. Laurent.

NOUVELLES D'EUROPE.

(par le câble Transatlantique.)

Londres, 13 mai. Des dépêches de Welbourne annoncent que la ville de Sidney et ses environs ont été ravagés par de grandes pluies et des inondations.

Le Post maintient que d'après les dernières rumeurs de guerre, l'Allemagne, alarmée de la rapidité de la réorganisation militaire de la France, avait arrangé tout pour marcher contre cette dernière, mais le danger paraît éloigné pour le moment.

Madrid, 13 mai. On annonce officiellement que le Trésorier a payé à Caleb Cushing \$35,000 pour le dernier versement de l'indemnité du Virginien.

Rome, 13 mai. Les pèlerins de Mayence se sont rendus auprès du Pape aujourd'hui et l'ont félicité à l'occasion du 83ème anniversaire du jour de sa naissance.

Le Saint-Père a répondu avec bienveillance à leurs félicitations et a loué le clergé allemand et l'a exhorté à être ferme.

L'anniversaire de la naissance du Pape a été célébrée avec des réjouissances extraordinaires. Députations, lettres et félicitations sont arrivées en grand nombre durant tout le jour.

Doze pontifes antérieurs ont atteint l'âge de 84 ans, Pio Nono, seul, dépasse les années de St. Pierre.

Le marquis de Sackpool a été nommé secrétaire chambelland.

Londres 13 mai. Une dépêche venant d'être reçue de Penzance mande qu'un steamer de Liverpool est échoué à Brechar, une des îles Scilly.

Un brouillard épais est répandu sur l'atmosphère.

Un bateau de sauvetage a été envoyé vers le navire.

Londres 13 mai. Douze cadavres des victimes du désastre du Schiller ont été embaumés et seront transportés à New-York.

FAITS DIVERS.

ARRIVÉS.—Leurs grands frères les évêques de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe, l'honorable James Ferrier, son honneur le juge Loranger et M. le principal Dawson, sont à Québec.

ARRIVÉE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.—Son Excellence le Gouverneur-Général, le comte de Dufferin accompagné de Lady Dufferin et de sa suite sont arrivés à Québec mercredi soir à sept heures; les nobles voyageurs sont descendus à l'hôtel St. Louis où ils resteront jusqu'à samedi.

Comme nous l'avons déjà annoncé, Son Excellence part pour l'Europe samedi matin à bord du Polynesian.

EXAMEN.—Avant-hier avait lieu à Montréal l'examen pour ceux qui se destinent à l'art d'Esculape. Nous apprenons avec plaisir que les messieurs dont les noms suivent, ont été admis, après avoir subi un sévère examen et répondu sans hésitation aux questions les plus difficiles et les plus embarrassantes:

Charles Couture, St. Bernard (Dorchester); Eugène Bédard et Joseph Langlois, Lotbinière; F. X. Gosse, St. Charles, John J. Cawley, Etats-Unis; Emile Sirois, St. André (Kamouraska); Charles N. Gauvreau, Québec; A. E. Fleury, Lotbinière.

Notre félicitations et nos souhaits de succès aux nouveaux étudiants.

LE NAPOLEON III.—Bientôt on aura terminé les réparations du steamer du gouvernement, le Napoléon III, qui a passé l'hiver dans un dock du palais. Il quittera ses quartiers d'hiver et ira prendre la position de phare flottant, dans le bas du fleuve.

CONCOURS D'ÉPELLATION.—Mercredi soir, malgré la pluie et les mauvais chemins, l'élite de la société québécoise se rendait aux salles du Patronage, pour assister à un concours d'épellation donné par l'Union Commerciale.

M. l'abbé Lagacé, principal de l'École-Normale, présidait la séance, et MM. les professeurs Cloutier et Léonard avaient été désignés comme juges. On y remarquait aussi M. le Grand Vicaire Hamel et le Rév. M. A. Papineau.

Au moment de commencer la lutte, on comptait 16 concurrents et après un mauvais quart d'heure, pour ceux qui s'étaient chargés d'épeler les mots les plus difficiles et les plus rares, il n'en restait plus que deux qui n'avaient pas fait naufrage. Ce fut là le moment solennel. On leur donna à épeler le mot "apophthegme". M. Lippens, l'un des deux qui restaient estropia légèrement le mot en l'épélant tandis que son redoutable adversaire, M. Gingras, président de l'Union Commerciale, s'en tira vainqueur.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

On donna alors à M. Gingras une loggette pour premier prix et M. Lippens reçut un album renfermant de magnifiques vues de paysages, comme second prix.

M. Hamel adressa ensuite quelques paroles de félicitations aux concurrents et chacun se retira enchanté du succès de la fête et de la peine que se donne l'Union Commerciale pour bien faire les choses.

BULLETIN MARITIME.

La goelette du gouvernement, La Canadienne, est partie mercredi matin pour Halifax. On dit qu'elle sera remplacée, dans les pêcheries, par un steamer du gouvernement, lequel steamer partira bientôt de ce port.

Le vapeur "Strahay" est au Port-au-Basque, et le vapeur "Vicksburg" de la ligne Dominion parti de Liverpool le 26 avril, est arrivé dans notre port hier après-midi, vers dix heures. Il avait à son bord 12 passagers de chambre et 122 d'entrepont et cinq cents de fret.

Le vapeur "Elphinstone", capt Pottinger, parti de Barrow, le 20 avril, avec une carg. de lisses pour Montréal, a jeté l'ancre mercredi après-midi au milieu du fleuve, où il a passé la nuit. Il est parti hier matin pour Montréal.

Le "SS Chesapeake" capt Whiting parti de Hull, le 26 avril, avec une cargaison pour Montréal, s'est échoué pendant une tempête de vent d'ouest, près de Matane, à environ un quart de mille de terre. On dit que le vaisseau faisait eau par suite des dommages reçus par la glace et que c'est la cause de son échouement.

Le steamer "Waldensien" est arrivé ici. Il est passé à la Pointe-aux-Pères à 9 h. m., hier, avec 8 passagers de cabine et 238 d'entrepont. Le navire "Ben", capt Nevis, est arrivé hier, remorqué par le "Conqueror" No. 2.

Le navire "Abouma" est arrivé à la remorque du "Contest".

Bulletin Commercial.

Le montant des droits perçus à la Douane de Québec, le 12 et 13 du courant est de \$904.43.

MARCHÉS MONÉTAIRES.

New-York, 2h p. m. 14 Mai 1875. Or, 115 1/2. Exchange sterling 88. Greenbacks 85 1/2 à 86.

IMPORTATIONS.

12 Mai.—Par le SS Lake Nepigon, Battersby, de Liverpool—2360 barres de fer à C. Samsou. Caisse de marchandises à la Comp. de Caoutchouc de Québec. 1 caisse à l'Hotel au Dr. Landry. 50 boîtes à Clinie et Beaudet. 282 caisses de thé à Whitehead et Turner. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

13 Mai.—Par le SS Vicksburg, Bennett, de Liverpool—1 caisse de livre à M. Hardy. 4 do à Hamel et Frères. 9 ballots de marchandises à Wm McLimont. 21 do à Ross et Cie. 8 paniers de poterie à A. Vallerand. 400 sacs de riz à T. Ledroit. 1500 sacs de riz, 200 caisses de marchandises, 200 boîtes de chandeliers, 100 barils de soda. 25 boîtes de thé à Hossack et Woods. 238 barres de fer, 97 boîtes de fer blanc à Clinie et Beaudet. Le reste de la cargaison pour Montréal.

